

PROJET E-DEBAT

**LA REGION OCCITANIE ET L'AVENIR DU LITTORAL VOUS CONCERNENT ?
PARTICIPEZ AUX DEBATS SUR LA PLATEFORME NUMERIQUE**

<https://cartodebat.fr/littoral>

La Région Occitanie a mandaté un collectif de chercheurs de l'université Montpellier 3 et de l'IRSTEA pour animer une démarche participative qui vise à impliquer des citoyens dans une réflexion sur leur place dans la gouvernance des futurs projets d'aménagement du littoral.

L'objectif final est d'améliorer ces projets afin qu'ils correspondent le mieux possible à l'intérêt général, mais aussi de promouvoir plus de démocratie au sein des territoires !

Quels aménagements pour le littoral ?

Quelles formes de participation pour leur conception et leur mise en œuvre ?

Avec quelle intensité, quels objectifs, et quels outils ?

Tous les habitants d'Occitanie sont concernés.

Vous êtes donc TOUS !

*les bienvenus pour participer à cette réflexion,
quel que soit votre niveau de connaissances
ou d'implication sur le sujet*

Nous proposons deux dispositifs complémentaires pour construire avec vous :

- **Une plateforme numérique de débat :** <https://cartodebat.fr/littoral>

Notre ambition est de faciliter l'implication des habitants dans les projets d'aménagement du littoral par une plateforme numérique inspirée par les derniers travaux scientifiques en ingénierie de la participation, aménagement des territoires, sociologie et psychologie.

- **Des forums citoyens**

Organisés en week-end en janvier ont permis de favoriser l'échange d'idées entre citoyens, ils visent à construire une vision collective des citoyens sur les questions posées

Le Programme d'Investissement d'Avenir, une opportunité pour notre région

Cette initiative prend part dans le cadre de la candidature *Littoral +* portée par la Région Occitanie en réponse à l'appel à projets *Territoires d'Innovation*, programme d'Investissement d'Avenir de l'État. La Région Occitanie a été lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt ouvert avec pour objectif d'identifier, de sélectionner et d'accompagner des territoires autour d'un projet fédérant des initiatives publiques et privées des ressources académiques, scientifiques, des entreprises et la société civile. La Région et ses partenaires préparent aujourd'hui la réponse à l'appel à projet final publié le 23 novembre. L'ambition est de soumettre un projet axé sur l'innovation au service de l'aménagement du littoral. Les projets sélectionnés bénéficieront d'un important investissement sur les 10 prochaines années. Le texte de l'appel à projet souligne l'importance d'impliquer les citoyens dès les phases de conception des projets, pour la co-construction des projets. Notre démarche est en ce sens source de grande ambition pour la transformation et l'innovation des territoires littoraux en Occitanie !

Un besoin d'innover pour s'adapter aux changements en cours

Le littoral offre un environnement de vie exceptionnel. Mais cet environnement est soumis à de fortes pressions qui questionnent les choix d'aménagement passés. Il est en effet soumis à plusieurs défis tels que l'amplification des phénomènes d'inondation, de sécheresse et d'érosion du trait de côte sous l'effet du changement climatique ou encore l'accroissement démographique. Nos territoires littoraux doivent s'adapter en cherchant des solutions innovantes et cette adaptation doit impliquer tous les acteurs concernés.

Innover oui, mais pas n'importe comment

Chaque projet d'innovation ou d'aménagement a des bénéfices mais aussi des impacts sur les territoires qu'il concerne. Il convient d'évaluer leurs répercussions sur le plan environnemental, économique et social. Face aux défis environnementaux actuels, et dans le respect du dialogue environnemental cadré par la loi, les porteurs de projets - qu'ils soient publics ou privés - ne peuvent plus décider sans les citoyens. Ils doivent mettre en dialogue leurs solutions avec les différents acteurs concernés. Il s'agit d'améliorer les projets afin qu'ils correspondent le mieux possible à l'intérêt général, mais aussi de promouvoir une démocratie résolument participative au sein de nos collectivités. Cette question de la participation des acteurs des territoires à la prise de décision des projets les concernant est encouragée par de nouvelles réglementations¹.

¹ Ordonnance n° 2016-1060 du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration des décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement

Quelles attentes vis-à-vis de la participation citoyenne ?

La participation des citoyens est un levier pour la protection de l'environnement.

Principe 10. Déclaration de Rio (10/06 /1992) : La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens à un niveau qui convient.

Article 6. Convention d'Aarhus (25/06/1998) : Toute personne a le droit d'être informée, de s'impliquer dans les décisions et d'exercer des recours en matière d'environnement.

Ordonnance n° 2016-1060 du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement stipule dans l'Article L. 120-1.-I.

« II.- La participation confère le droit pour le public :

1. D'accéder aux informations pertinentes permettant sa participation effective ;
2. De demander la mise en œuvre d'une procédure de participation dans les conditions prévues au chapitre Ier
3. De disposer de délais raisonnables pour formuler des observations et des propositions ;
4. D'être informé de la manière dont il a été tenu compte de ses observations et propositions dans la décision d'autorisation ou d'approbation. »

La participation citoyenne demeure pourtant souvent partielle, soit parce que les conditions de la participation ne sont pas réunies, soit parce que les participants sont peu nombreux... La question de son efficacité est complexe et reste débattue dans les sphères politiques et au sein du monde académique.

Nous proposons ici de poser la question de son organisation directement aux intéressés : les habitants, usagers et citoyens d'Occitanie.



Dessin : Claire Ollagnon

**Université Paul-Valéry
Montpellier 3**

Route de Mende
34199 Montpellier Cedex 5

CONTACTS

Sylvain PIOCH
sylvain.pioch@univ-montp3.fr

Séverine DURAND
severine.durand@univ-montp3.fr

